BUSSAC SUR CHARENTE



BUSSAC Info

N°130 - *Septembre 2018*













*** NUMEROS UTILES ***		
SAMU : 15 GENDARMERIE / POLICE: 17 POMPIERS : 18	HOPITAL DE SAINTES 05 46 95 15 15 CENTRE ANTI-POISON DE BORDEAUX 05 56 96 40 80	MAISON MEDICALE DE BUSSAC 1, allée des chaumes MEDECINS 05 46 92 17 18

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

MULTI SERVICES VIVAL Paul BELLAND	
Alimentation - Bar Pain et viennoiseries (cuits sur place) Pâtisserie le dimanche Presse, cartes, cadeaux souvenirs Tabac - Bouteille de gaz - Photocopie Agence postale et des services gratuits: Livraison à domicile Courses en ligne Collecte de piles	ouverture: 7h30/14h et 15h30/19h30 fermeture le mercredi dimanche et jours fériés 8h/12h30 05 46 92 56 16 151 route du Val de Charente

INFIRMIER LIBERAL	INFIRMIERE LIBERALE	PEDICURE - PODOLOGUE
Thierry THIBAUDEAU 34 chemin des grands champs 05 46 93 44 00	Patricia MARKO-LOSSON Soins à domicile et sur RDV au cabinet 1 allée des chaumes 06 60 98 14 33	Francis BASQUIN Diplômé d'Etat sur rendez-vous et à domicile 1 allée des chaumes 05 46 96 74 87

ORTHOPHONISTE	OSTEOPATHE	
Catherine CAUGNANT 1, allée des chaumes 05 46 95 24 61	Virginie COULON Ostéopathe DO 1, allée des chaumes 05 46 98 02 38	emplacement libre

ASSISTANCE DE VIE DEPENDANCE	FOREVER LIVING.RF la santé au naturel	NATATION
Catherine TEISSEIRE Toilette, aide aux repas, ménage, repassage, démarches administratives 06 49 61 98 70 - 05 46 93 05 79	Jacky et Lucette PAGE Distributeurs agréés 06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15 lucettepage48@gmail.fr leader-bien-etre1@orange.fr	Christian NICAUD Cours de natation et d'aquaphobie 6 chemin des quartiers 06 85 34 54 03

GUERISSEUR	THERAPIES BREVES COACHING	
Marc Benoît DAVIGNON 35 chemin des grands champs 06 81 72 25 74	Marie-Claire BRILAC HAZART Développement personnel et gestion du stress, consultations individuelles, couples, ados 09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96	emplacement libre

SOMMAIRE

BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 130 Septembre 2018

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :
C. Dourthe - F. Durand - J-Luc Marchais - L. Besson
C. Faveau - M. Ferreira

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Delavaud Etoile

En couverture : Lavoir, pigeonnier du bourg, grave du château, gare du Pontreau, chemin de la grave

Au dos :Fête de l'école Gustave Courbet, Eglise Notre Dame de Bussac, Mairie, vue sur Port Berteau.

- Page 2 Petites annonces - Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Informations municipales

- Page 4 Conseil municipal du 20 février
- Page 4 Conseil municipal du 3 avril
- Page 4 Conseil municipal du 25 avril
- Page 5 Conseil municipal du 19 juin
- Page 5 Conseil municipal du 31 juillet

Informations locales

- Page 6 Etat civil
- Page 9 Infos CDA -
- Page 11 Vie paroissiale
- Page 12 Bibliothèque
- Page 13 Ca s'est passé à Bussac
- Pages 17/18/19/20 Pages centrales couleur : La rentrée, l'aire de jeux,le multiservices, le site.
- Page 21 Un Bussacais à l'honneur
- Page 22 CCAS
- Page 24 Le point sur les travaux
- Page 28 Nouvelles de l'école
- Page 30 Accueil Péri scolaire

Foyer rural

- Page 31 Le mot de la Présidente
- Page 32 Activités des sections
- Page 35 Association Bussac en fête
- Page 36 Revue de presse

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE
139, route du Val de Charente – 17 100 Bussac sur Charente
Tél 05 46 93 11 11

www.bussac-sur-charente.fr **E mail mairie@bussac-sur-charente.fr**

Ouverture au public Le lundi 09h00 à 12h00
Du mardi au vendredi 13h30 à 17h30

DATES A RETENIR…

Octobre

06 : 20h30 Spectacle Milk Shake

Novembre

02 : Théâtre avec la troupe du Clin d'œil

10 : 12h Repas des aînés

11 : 15h 30 Commémoration du centenaire de l'armistice avec inauguration du nouvel emplacement du monument aux Morts au jardin des Eperches :

25 : Marché de l'Avent, salle municipale

EN LIGNE…

Consultez toutes les infos et les actualités de la commune sur le site internet :

www.bussac-sur-charente.fr

Pour être destinataire des informations municipales, transmettez votre adresse e-mail au secrétariat :

mairie@bussac-sur-charente.fr

ADSL
N° Azur : 0810170017
www.-numerique.fr

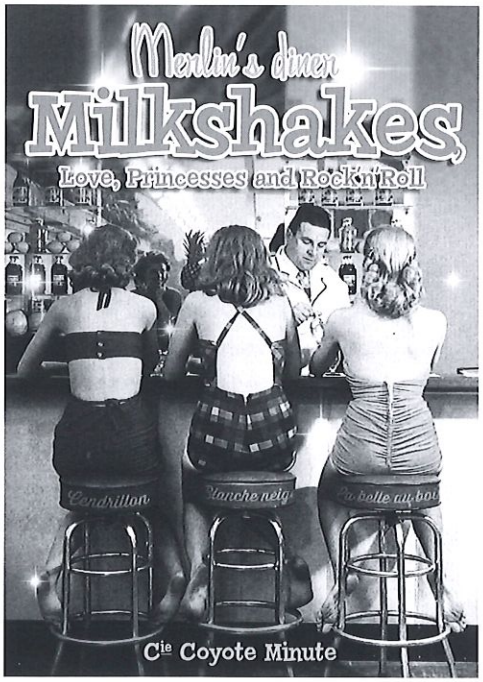
FIBRE
Pour savoir si votre domicile est raccordable :
http://reseaux.orange/cartes-de-couverture/fibre

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

La révision des listes électorales a lieu du 1er septembre au 31 décembre.
Les nouveaux habitants et ceux qui ne sont pas encore inscrits ont **jusqu'à la fin de l'année pour s'inscrire. Nous leur recommandons de ne pas attendre le dernier moment.**
Il est possible de faire la démarche sur le site du Ministère de l'intérieur.
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Les jeunes arrivés à leur majorité sont normalement inscrits d'office.

Ils sont néanmoins invités à venir s'en assurer en Mairie.



PLACE DES CHAUMES

Le jeudi de 17h00 à 22h30
TITIPIZZ PIZZA AU FEU DE BOIS

www.titipizz.fr
programme à retirer au camion
Passez vos commandes au 07 71 08 11 58

PLACE DES CHAUMES

Le mercredi soir

A & B THAI FOOD
06 29 43 17 55
Suivez notre actualité sur FACEBOOK ABTHAIFOOD

EDITORIAL

Comme chaque année la rentrée scolaire marque la reprise des activités habituelles.
Après un été marqué par la victoire de la France à la coupe du monde de football, et la chaleur voire la canicule, il va falloir retrouver un rythme plus classique de vie.

Pendant l'été, les élus ont poursuivi leur action :

Le site internet de la commune a été mis en ligne.
L'aire de jeux est enfin implantée après des péripéties multiples, elle suscite déjà un vif intérêt auprès des enfants.
Le chantier du multiservices est en fin de réalisation, chacun peut le constater en venant faire quelques achats ou boire un café ….ou bientôt chercher un colis.
Le trottoir et la terrasse qui sont à côté du chantier vont être refaits.
Le monument aux Morts sera déplacé avant le 11 novembre et implanté au jardin des Eperches, au cœur de la commune, où il sera plus visible pour l'ensemble de la population.

Il reste bien sûr des dossiers en cours à faire évoluer :

Celui des points d'apport dont beaucoup les voudraient plus proches mais pour lesquels la commune n'a pas de terrain disponible ou redoute des inconvénients liés aux bruits (pour le verre notamment).
Celui des citernes incendie où la commune a des difficultés à obtenir une implantation par manque de terrain là encore.
Celui de l'entretien de la commune qui mobilise notre attention : la réduction du nombre des agents, l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, sans parler de la météo très pluvieuse du printemps ont été des facteurs aggravants, mais la sécheresse estivale a été de ce point de vue bénéfique….

Les élus vous assurent, aux côtés des agents de la commune, de leur mobilisation pour y remédier.

Le Maire,

Christophe Dourthe

INFO SECHERESSE

Certains administrés ont récemment signalé en mairie l'apparition de fissures dans leurs maisons ; merci de nous avertir de ces dégâts si vous en constatez afin que la commune puisse solliciter l'état au titre de catastrophe naturelle liée à la sécheresse

Compte rendu des conseils municipaux

Alors que les comptes rendus des conseils municipaux étaient intégralement repris dans les précédents Bussac Info, les élus ont décidé de simplifier la présentation afin de réduire la longueur des textes publiés et ainsi le prix de l'impression du bulletin municipal.
Seuls les ordres du jour figureront dans l'édition papier imprimée. Les comptes rendus complets figureront sur le site internet de la commune. Une édition papier sera également consultable en mairie.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2018

1- Demande de subvention au titre de la DETR 2018 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour l'installation de citernes et poteau incendie

2- Création de cheminements piétons doux sécurisés et de stationnements accessibles aux personnes à mobilité réduite le long de la Route du Val de Charente : examen de la convention conception-réalisation.

3- Demande de subvention au titre de la DETR 2018 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la création de cheminements piétons doux sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) le long de la Route du Val de Charente

4- Demande de subvention auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police, pour la création de cheminements piétons doux sécurisés PMR le long de la Route du Val de Charente

5- Visite médicale d'un agent : remboursement des frais.

6- Vente des poteaux et barrières

7- Remboursement de sinistre par Groupama.

8- Dématérialisation du contrôle de légalité – Autorisation de signature de la convention

9- Prise en charge des factures RESE du Multiservices.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2018

1- Vote du Taux des taxes 2018

2- Création et aménagement d'une aire de jeux au "Jardin des Éperches" : demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

3- S.D.E.E.R : travaux de génie civil Télécom Chemin des Mailleaux et Chemin de la Grand'Porte.

4- Attribution des marchés de travaux pour la mise en conformité et l'agrandissement du magasin "Vival"

5- Cession de parcelles AC n°655 et AC n°658 appartenant à M. et Mme PAILLETTE

6- Attributions des subventions 2018

7- Questions diverses

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2018

1- Approbation du Compte de Gestion du Receveur

2- Vote du Compte Administratif 2017

3- Affectation des Résultats

4- Vote du Budget 2018

5- Demande de prêt auprès de la Banque Postale pour le financement des opérations d'investissements 2018

6- Emprunt voirie auprès de la Caisse d'Épargne

7- Création et aménagement d'une aire de jeux au "Jardin des Eperches" : demande du subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la revitalisation des centres des petites communes
8- Modification du tableau des effectifs suite à avancement de grade
9- Engagement de la commune et demande de subvention au titre de la DETR pour la défense extérieure contre l'incendie (DECI)
10- Questions diverses

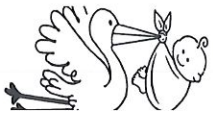
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2018

1- Décision modificative
2- Travaux Multiservices : Tranche conditionnelle et signatures des avenants au marché de travaux
3- Travaux hors marché et demande de subvention auprès du Conseil Départemental
4- Opération d'ordre : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) amortissement de la dépense
5- Demande de subvention auprès du Conseil Département pour des travaux d'urgence.
6- Vente d'une partie d'une parcelle communale
7- Fête de l'été : tarifs vente boissons
8 **Remboursement de sinistre.**
9 - ORANGE : signature de la convention pour l'effacement des réseaux Chemin de Choisy
10- Legs Couprie.
11- Instauration du RIFSEEP au sein des services de la Commune.
(Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)
12- Questions diverses

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2018

1- SDEER : Travaux neufs d'éclairage public et génie civil "Les Mailleaux/La Grand'Porte"
2- SDEER : Travaux neufs d'éclairage public et génie civil "Chez Tessier"
3- SDEER : Travaux génie civil Le Pontreau/Les Bacheliers
4- Multiservices : Travaux hors marché, demande de subvention auprès du Conseil départemental
5- Examen du bilan et compte de résultat 2017 des logements locatifs sociaux (ancien presbytère) fournis par la SEMIS
6- Examen du bilan et compte de résultat 2017 des logements locatifs sociaux (Lotissement les Grands Champs) fournis par la SEMIS
7- SEMIS lotissement "Les Grands Champs" : Signature de l'avenant au bail emphytéotique
8- Vente de la parcelle AC n°688 sise lotissement "Les Grands Champs"
9- Vente de la parcelle AD n°609 sise Les Guilloteaux issue de la parcelle AD n°61
10- Vente d'une parcelle sise Chemin de la Favaudière
11- Convention de mise à disposition de la licence IV de débit de boissons
12- TDF : installation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications
13- Participation à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion 17
14- Incorporation de parcelles présumées vacantes et sans maître dans le domaine communal
15- Compagnie Coyote Minute : prix des entrées du spectacle du 6 octobre 2018
16- Défense incendie : acquisition pour l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AC n°20 appartenant à M. POUPONNOT Jackie
17- Nouvel agencement de propriété Chemin des Barrats et Chemin de la Favaudière
18- Décision modificative : Travaux de voirie Investissement
19- Approbation de la révision du zonage d'assainissement après enquête publique
20- Questions diverses

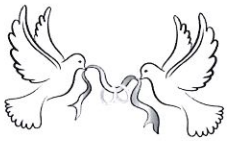
État civil



Naissances

Bussac-Info est heureux de saluer la venue de :

- Eléanah PETIT née le 5 avril 2018 fille de Cédric PETIT et Emilie CHOTARD
- Louis PAGOT né le 3 mai 2018 fils de Olivier PAGOT et Lauriane ROBERJOT
- Loélia D'ARANJO née le 2 juin 2018 fille de Teddy D'ARANJO et Marine GIRARD
- Valentine SOULET TOMASI née le 7 juin 2018 fille de Bruno SOULET et Sandrine TOMASI
- Sara PARENT née le 30 juillet 2018 fille de Gabriel PARENT et Mary-Charlotte PIGNON



Mariages

Bussac-info présente ses sincères félicitations pour le mariage de :

- Matthieu OLIVIER et Anne-Laure FONTENEAU le 16 juin 2018
- Julien MACOUIN et Delphine CHAPEAU le 23 juin 2018
- Benjamin MORINAUD et Emilie SIMON le 7 juillet 2018



Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- Rose RAZEAU née BORJA décédée le 27 janvier 2018
- Gustave BRAUD décédé le 21 février 2018
- Madeleine AUDOUX née LIÈGE décédée le 07 mai 2018
- Louis ALLAMAGOT décédé le 12 septembre 2018
- Régine BRUNETEAU née DUPONT décédée le 21 septembre 2018
- Bernadette MANFRINI née THOMAS décédée le 22 septembre 2018

RECENCEMENT ET JDC

Depuis la suspension du service national, **le rencensement est obligatoire et universel.**

Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale et du livret de famille.
Dans le cadre de la modernisation de l'État, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis «recencement, JDC et service national».
L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).
Après avoir effectué la journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.
Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.
Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère des Armées www.defense.gouv.fr/jdc
Vous pouvez prendre contact auprès du centre du service national (CSN) de Poitiers
Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Téléphone : 05.49.00.24.69
Courrier : Centre du Service National de Poitiers – Quartier Aboville – BP 90647 – 86023 POITIERS

L'Ecole des Nouvelles Compétences ouvre ses portes à Saintes en Octobre 2018 ! Inscrivez-vous à la 1ère formation « Fondamentaux numériques »

Ce parcours complétera vos connaissances numériques et vous permettra à la fois d'améliorer votre visibilité sur les réseaux sociaux, de créer des contenus web et multimédias, de maîtriser la veille professionnelle grâce à des notions d'intelligence économique, d'optimiser la gestion et l'utilisation de données, d'établir les liens entre les parties prenantes d'un projet, de parfaire votre aptitude au travail d'équipe et d'optimiser votre recherche d'emploi grâce aux modules de veille d'information et d'excellence collective !

Les pré-requis pour rejoindre cette formation ?

- Une formation gratuite et certifiante de trois semaines *(15 jours ouvrés)* fait l'objet de trois sessions de 16 personnes soit 48 personnes formées entre octobre et fin décembre 2018 *(les dates des sessions sont précisées sur le formulaire de candidature en ligne)*- Pour vous inscrire : https://www.sncf-developpement.fr/formation-fondamentaux-numerique/
- Les conditions d'accès à la formation sont faciles : être majeur, pas de diplôme requis
- tout public : demandeurs d'emploi, salariés SNCF et salariés des autres entreprises (*de préférence localisés sur le territoire de Saintes ou son agglomération*)
-présélection des apprenant(e)s par le biais d'un questionnaire et d'une évaluation du niveau de maturité numérique
- des entretiens de sélection en présentiel se dérouleront dans les locaux de Saintes

Révision des listes electorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les nouveaux textes n'entreront en vigueur que le 1er janvier 2019. Ils ne s'appliquent donc pas aux demandes d'inscription déposées en 2018.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les demandes d'inscription déposées en 2018 et validées par la commission administrative permettront aux personnes concernées de **voter à compter du 11 mars 2019**, notamment pour l'élection des représentants au Parlement européen qui se déroulera le 26 mai 2019.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne résidant en France peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue de l'élection des représentants au Parlement européen et d'éventuelles élections municipales partielles.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur éventuel rattachement à un nouveau bureau de vote à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Pièces à produire : Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit fournir la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune. (pièce d'identité, justificatif de domicile…

Monument aux morts



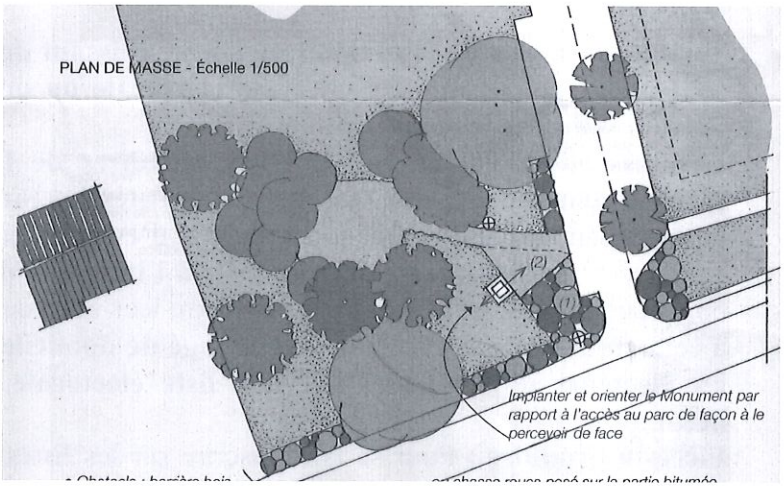
Le 11 novembre prochain le centenaire de la grande guerre sera honoré partout en France et ailleurs dans le monde.

A Bussac, la célébration de ce centenaire aura une importance particulière en raison du déplacement du monument aux morts.
Les élus du conseil municipal ont en effet décidé de rapprocher le monument du centre bourg et ainsi de permettre à la population de rendre hommage aux soldats, veuves et orphelins victimes de toutes les guerres.

Les élus ont choisi le jardin des Eperches, avec l'avis du centre d'architecture et d'urbanisme, afin de rendre le monument plus visible et plus accessible aux Bussacais, et, notamment à tous ceux qui n'ont pas l'occasion de se rendre au cimetière où le monument a été implanté.

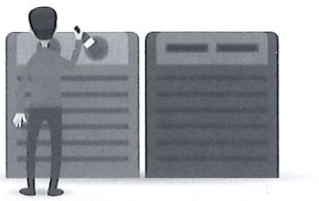
Les monuments aux morts sont apparus à la suite de la guerre de 1870, et leur nombre a considérablement augmenté à l'issue de la grande guerre.
C'est une Loi du 25 octobre 1919 qui a proposé leur création dans chaque commune et qui a permis à chaque collectivité d'honorer la mémoire de chacun de ses citoyens tombé au combat.
L'expression « Mort pour la France » s'est imposée à l'exception des départements de l'Alsace et de la Moselle où l'inscription est « mort à la guerre » en ce qui concerne la guerre de 1914-1918.
La loi du 28 février 2012 fixe la date du 11 novembre pour honorer la mémoire de tous les morts pour la France.
La construction des monuments aux morts a eu pour objectif de rassembler la population et de faire participer ainsi la commune au travail de deuil des familles, honorant ceux qui ne reviendront pas vivre dans la cité.
Graver leur nom a rendu à ces morts au combat une partie de leur gloire. Cela devait atténuer la douleur de leurs proches....

La cérémonie aura lieu le 11 novembre à 15 h 30 en présence des autorités et des associations d'anciens combattants et, nous l'espérons, de la population et des enfants de l'école qui ont travaillé le devoir de mémoire avec leurs enseignants.
Cette cérémonie sera également marquée, si le temps le permet, par le survol du monument par une réplique d'un avion de la première guerre mondiale (plus de détails dans la rubrique : un Bussacais à l'honneur).



Le verre et le papier recyclables collectés en points d'apport volontaire

A compter du 1er juillet, le verre et le papier recyclables seront collectés en points d'apport volontaire (PAV). Cette modification s'accompagne d'une nouvelle consigne de tri puisque désormais les petits emballages en carton seront à jeter avec le papier.



Qui est concerné par la collecte du verre et du papier recyclable en PAV ?
Elle concerne les particuliers et professionnels de la communauté d'agglomération de Saintes.

Pourquoi proposer ce mode de collecte ?
La volonté est d'harmoniser les modes de collecte sur le territoire. Aujourd'hui, 84 % des collectivités en France proposent une collecte du verre et du papier recyclable en points d'apport volontaire. Ce mode de collecte permet un meilleur recyclage du verre et réduit la pénibilité et les risques d'accidents pour les agents.

84% des territoires en France ont choisi une collecte du verre et du papier en points d'apport volontaire

Où sont implantés les Points d'Apport Volontaire ?
L'implantation a été décidée avec chacun des maires de l'agglomération. Elle tient compte de certaines règles liées à la proximité, l'accessibilité ou la facilité de stationnement. Pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous, rendez-vous sur la carte interactive disponible sur : www.agglo-saintes.fr.

A Bussac, 2 points d'apports ont été mis en place :
1 aux ateliers municipaux – impasse des écoles
1 parking carrefour chemin des Chaumes et chemin du Grand fief

Qui assure l'entretien des PAV ?
Une équipe de la Communauté d'Agglomération de Saintes est spécifiquement dédiée à la gestion et la maintenance des PAV. Elle sera déployée pour veiller au lavage et nettoyage du site et des équipements sur place, à la maintenance mécanique des matériels et à celle des éléments de signalétique.

Que faire de mon bac vert/bleu ?
Vous pourrez conserver votre bac vert ou bleu pour le stockage du verre et papier recyclables. Si vous ne souhaitez pas le garder, vous avez la possibilité le restituer à l'Eco site (Impasse des Perches à Saintes) aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou dans les déchetteries de Saintes Ouest, Saintes Nord et Chaniers (du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h – fermeture de Chaniers le jeudi)

La mise en place de la collecte du verre et du papier en PAV s'accompagne d'une nouvelle consigne de tri. **Désormais, les emballages en papier-carton (boites de céréales, suremballages de laitage, etc.) sont à déposer en PAV avec le papier.**



Réduisez votre facture d'énergie

La Communauté d'Agglomération de Saintes est engagée dans le dispositif Territoire à Energie Positive (TEPOS), qui a pour objectif de réduire la facture énergétique du territoire en diminuant ses consommations et en développant les énergies renouvelables.

Elle lance une action innovante à partir de septembre sur 13 communes de son territoire en collaboration avec La Poste et ARTEE (Agence Régionale pour les Travaux d'Economie d'Energie) pour identifier des foyers en situation de précarité énergétique et leur proposer un accompagnement.

Les familles ciblées ont reçu ou recevront prochainement un courrier explicatif. Le facteur passera ensuite à partir du 20 septembre les voir pour leur proposer de prendre rendez-vous avec un conseiller énergie. Ce conseiller réalisera alors un audit énergétique de leur logement, subventionné par la Communauté d'Agglomération de Saintes et la Région.

Un accompagnement vers des travaux de rénovation pourra ensuite être mis en place. Un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles et le cas échéant une possibilité d'avance sur les dépenses à engager peuvent être proposés.

Si vous avez reçu ce courrier et que vous souhaitez avoir plus d'explications vous pouvez contacter votre mairie ou Sarah Clamens, chargée de mission TEPOS, à la Communauté d'Agglomération de Saintes au 05 46 92 35 20.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier et que vous souhaitez avoir des conseils pour réduire votre facture d'énergie, vous pouvez contacter l'Espace Info Energie au 05 49 08 24 24 ou par mail espace-info-energie@crer.info et prendre rendez-vous avec un conseiller.

Propriétaires : des aides pour vos travaux

Le Département de la Charente-Maritime est soucieux de répondre aux besoins des propriétaires réalisant des travaux d'amélioration de leur logement et d'élargir l'offre de logements locatifs privés. Pour cela il poursuit son action dans le cadre d'un Programme d'Intérêt Général en partenariat avec l'État et l'Agence nationale de l'Habitat.

Le dispositif assainissement :
Vous êtes propriétaire et vous devez vous mettre en règle au regard des obligations en matière d'assainissement collectif ou individuel, le Département de la Charente-Maritime met des moyens à votre disposition, pour permettre aux ménages modestes de se mettre aux normes en matière d'assainissement, pour valoriser un logement au moment de la vente du bien immobilier, pour agir pour l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement.
Le montant de la subvention départementale représente 30% du reste à charge des travaux avec un plafond de 3 000 € par dossier (après déduction des autres subventions éventuelles).
Renseignements :
Département de la Charente Maritime
Direction de l'habitat et du logement
49 avenue Aristide Briand CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9

VIE PAROISSIALE



Un été à Bussac

Mieux vaut tard que jamais !

Je voulais depuis longtemps écrire ces quelques lignes afin de garder la mémoire des beaux évènements que nous avons vécus à Bussac au cours de la saison qui s'achève.

Une soirée autour de l'église, d'abord. La paroisse a souhaité s'associer à cette initiative de l'Eglise de France qui consiste à mettre en valeur au cours d'une soirée de Juillet, tel ou tel élément de notre riche patrimoine chrétien. Nous avons cette année choisi d'organiser cette manifestation autour de l'église Notre-Dame de l'Assomption, église paroissiale de Bussac.

Objectif final de cette soirée, le temps de prière est précédé par un temps de découverte ou de redécouverte des lieux. On ne peut séparer la vie chrétienne de ce qui fait le quotidien de nos existences.

C'est pourquoi nous avons souhaité associer les habitants de Bussac à cette belle initiative. Je voudrais ici remercier la municipalité de l'accueil chaleureux qu'elle nous a réservé.

Nous avons pu, sous la conduite éclairée de Monsieur Christian Barbier conservateur des Antiquités et objets d'art de la Charente-Maritime, descendre jusqu'au rivage de la Charente, au pied du château. Notre guide a évoqué pour nous un certain nombre d'anecdotes, réveillant au passage le souvenir de personnages et d'artistes importants venus autrefois en ces lieux tels que Victor Hugo ou encore Gustave Courbet qui a même laissé une trace de son passage avec ce beau tableau de la Charente à Port Berteau. Nous avons achevé notre soirée par un temps de prière mariale.

Nous nous sommes souvenus aussi des anciens curés lors de notre visite au presbytère.

Dans l'église nous avons eu la chance de profiter d'une petite exposition de tableaux réalisés par deux artistes locaux bien contemporains, Gabriel Boulestier et Angélique Delahay. Bussac inspire les artistes aujourd'hui encore ! Que tous soient remerciés de leur investissement.

Un autre évènement nous a réunis au soir du 15 Août en la fête de l'Assomption de la Vierge Marie. Nous nous sommes réunis dans l'après midi et avons chanté et prié la Vierge Marie en lui confiant toutes nos intentions à commencer par celles des habitants de cette paroisse qui ont la chance d'avoir ce lieu beau et bien entretenu à leur disposition.

Je profite enfin de cet article pour remercier toutes les personnes rencontrées au cours de cette année. La charge curiale étant lourde, je ne pouvais tout assumer correctement, aussi un nouveau curé a-t-il été nommé à l'Abbaye aux Dames qui assurera aussi le service de Bussac. Il s'agit du père Alfred Ki que vous aurez l'occasion de rencontrer. Je ne doute pas que vous saurez lui faire un bon accueil.

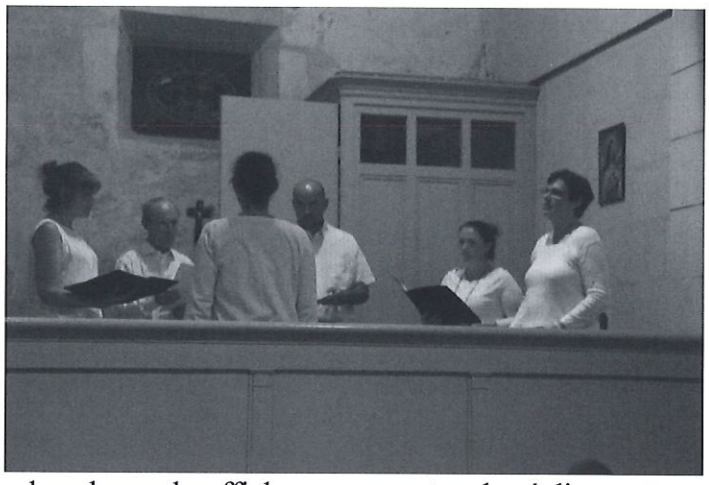
Enfin, si je ne suis plus curé en titre de cette paroisse de Bussac, cela ne m'empêche pas de vous redire tout mon attachement pour ce lieu que j'apprécie beaucoup, et d'assurer chacun de ma prière et de mon amitié fidèle qui elles ne manqueront pas

Abbé Bernard de Lisle





VIE PAROISSIALE (suite)



Horaires et lieux des célébrations :
Bussac : 27 octobre, 24 novembre et 22 décembre à 18h30.
Abbaye aux Dames : tous les dimanches à 10h30 sauf exception ; Toussaint 1er novembre ; Messe des défunts : 2 novembre (Horaire à définir)
Cathédrale St Pierre : 1er dimanche de l'Avent : 2 décembre messe commune
Chaniers et à l'Abbaye : Noël Lundi 24 veillée de Noël
Chapelle des Pots et à l'Abbaye : Mardi 25 décembre.
Pour les messes anticipées du samedi célébrées dans le rural : affichage aux portes des églises ou se renseigner au presbytère : 0546920721
Catéchisme : Les premières inscriptions ont eu lieu mais elles ne sont pas closes pour autant ; se renseigner auprès de : Mme Drieu la Rochelle Fabienne 0546322452
Tables ouvertes paroissiales (TOP) : A la salle de la Récluse à Saintes, sauf exception précisée ci-dessous :

1) Café dessert : 7/11 ; au presbytère 12/1, 9/03, 18/05.
2) Repas : 13/10, 9/12. Repas de l'Avent à la sortie de la messe.
 Merci de s'inscrire auparavant auprès du presbytère : 0546920721

Le journal paroissial « Passerelles » n'est plus publié.

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE...



Bibliothèque Municipale

Téléphone : 05 46 97 18 14
Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)
Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 h
Horaires d'ouverture à l'école : ils sont fixés en fonction de la demande des enseignants
Inscriptions : Gratuité pour tous les étudiants (quelque soit leur âge),
5 € pour 12 mois pour les autres lecteurs

Le 11 septembre de nouveaux achats seront effectués.
Certains titres seront mis en ligne sur le nouveau site de Bussac.
Si vous le souhaitez, vous pouvez choisir un livre sur le site de la BDP puis venir le réserver à la bibliothèque.
Nous vous attendons nombreux, cette année encore.
Les bénévoles

ÇA S'EST PASSÉ À BUSSAC...

Cérémonie du 08 Mai 2018



La cérémonie commémorant la fin de la guerre 1939-1945 s'est déroulée au cimetière, avec les musiciens de l'ADMS, comme chaque année.
Le capitaine Poletto nous a fait l'honneur de sa présence, au milieu des fidèles Bussacais qui accompagnent les élus dans cet hommage.



Après le dépôt de gerbe, et l'appel des morts, le Maire a lu le discours de madame la secrétaire d'état aux anciens combattants et a évoqué le déplacement du monument aux Morts avant le 11 novembre, date du centenaire de la grande guerre.

Les Echappées Rurales



Du 20 juillet au 31 août, la CDA de Saintes a proposé, chaque vendredi soir, de partir à la découverte de spectacles originaux et des villages du territoire.
Bussac sur Charente a eu le privilège d'accueillir la première de ces soirées, le vendredi 20 juillet.
Deux spectacles étaient au programme :
"Décroche moi la lune" par la Compagnie Le Passage
Avec ce spectacle, la compagnie charentaise a proposé une représentation théâtrale à la fois poétique, musicale, décalée et pleine d'humour.
"Terre des Lumières" par la Compagnie Soukha.
Venue de Salon-de-Provence, la compagnie Soukha invitait à entrer dans "la terre des lumières". Un show lumineux et musical mettant en scène des danseurs, jongleurs, acrobates et musiciens sur fond d'effets spéciaux et de lasers.
Le public a répondu nombreux. Plus de 400 personnes ont assisté à ces 2 spectacles. Malheureusement la fraîcheur de cette soirée d'été n'a pas permis que la fête se prolonge par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.



L'initiative de la CDA est à saluer pour la qualité des spectacles proposés.

Nouveau : Un site internet pour notre commune : www.bussac-sur-charente.fr

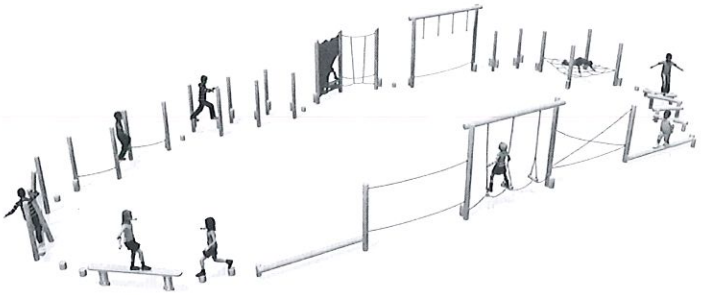
BUSSAC sur Charente

Mairie ⌄ Groupe scolaire ⌄ Infos pratiques ⌄ Patrimoine ⌄ Vie associative ⌄ Contact

En 2017, le déploiement de la fibre à domicile a commencé dans notre commune.
La création d'un site internet pour Bussac sur Charente est alors apparue opportune aux élus participant à la commission communication.
La plus grande partie de ce travail s'est terminée dans l'été et le site a été mis en ligne dans le courant du mois d'Août.
Vous pourrez y retrouver des informations liées au patrimoine bussacais, à la vie associative, au groupe scolaire, aux évènements à venir, des renseignements pratiques du quotidien. La totalité des 130 numéros de ce journal (qui existe depuis 35 ans) est disponible sur le site, archivant ainsi de façon numérique l'histoire de notre commune. Ce fut là un gros travail de numérisation.
Sur la page d'accueil, un film présente la commune en version muette (pour plus de confort de navigation) et un lien sur you tube vous propose la version audio.
Les informations y figurant ne sont pas exhaustives, mais nous avons essayé d'apporter les éléments qui nous semblaient les plus importants.
Ce moyen de communication permet d'intégrer beaucoup plus d'informations que dans ce journal, qui continuera néanmoins d'exister à raison de 2 parutions par an : à la rentrée de septembre et en début d'année. Il sera toujours distribué gratuitement dans toutes les boites aux lettres de la commune. Ainsi, les Bussacais qui n'ont pas d'accès à Internet continueront à être informés des évènements communaux.
Nous invitons les acteurs de la commune à nous communiquer les informations qui sont susceptibles d'intéresser les Bussacais. Elles seront publiées sur le site.
Une grande majorité de Bussacais disposant maintenant d'une adresse mail, la mairie souhaiterait développer les envois d'informations vers les habitants via ce mode de communication. Certaines informations, aujourd'hui non disponibles à la population en temps réel (alerte météo, coupure d'eau, travaux, nouvel évènement etc..) pourraient désormais être adressées en un clic.
Pour en bénéficier, nous vous engageons à nous adresser votre mail via la page contact de notre site.
La mairie s'engage bien entendu à la plus grande confidentialité.
De la même manière que le site ne supprime pas le journal, les envois d'email ne supprimeront pas les Flash Info lorsqu'ils s'avèreront nécessaires.
Bonne promenade virtuelle et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !



Aménagement d'une aire de jeux



La Municipalité avait fait de l'aménagement d'un espace ludique pour les enfants une de ses priorités.
Plusieurs options avaient été étudiées pour trouver un lieu d'implantation qui convienne au plus grand nombre.
Le terrain situé à côté du jardin des Eperches et au centre des équipements publics de la commune semblait le plus approprié.
Afin de répondre au mieux à l'intérêt d'une large classe d'âge (4-14 ans), c'est une structure de type parcours aventure qui a été choisie.
Les élus souhaitaient travailler avec une entreprise locale. C'est la société Agora collectivités qui a été retenue et qui a fourni le matériel. Les employés communaux, assistés de l'entreprise Pérochain pour les travaux de terrassement, ont réalisé l'implantation et le montage.
Ces équipements en bois ont déjà fait leurs preuves dans d'autres communes de la région.
Les agrées sont utilisables à plusieurs niveaux de difficultés.
Leur faible hauteur permet une sécurité maximum pour leurs utilisateurs.
Pour compléter ces aménagements, l'installation d'une balançoire semblait indispensable.
Et pour que les plus jeunes puissent également se faire plaisir, deux jeux à ressort ont aussi été installés.
Le succès rencontré depuis la mise en place de ces structures confirme qu'il était important d'offrir aux plus jeunes un lieu d'activités ludiques.
Cet espace est amené à évoluer avec le temps. Certains jeux pourraient être ajoutés à l'avenir.
Des aménagements sont prévus autour du jardin des Eperches pour rendre ce lieu encore plus accueillant avec des bancs et des tables pour les plus grands.

Les photos des installations sont à retrouver dans les pages centrales de ce numéro de Bussac info.

Fête des voisins 7ème édition aux Motillons



En ce dimanche 2 septembre 2017, 63 voisins ont profité pleinement de cette belle journée. Tous les ingrédients étaient réunis, température idéale, repas superbe et très bon moment de convivialité.
Des remerciements particuliers sont adressés à ceux qui ont orchestré cette belle journée….. ils se reconnaîtront
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.
Les voisins du Vieux bourg, des Motillons , de la Croix , de l'Espérance et de Beauchail

Fête des voisins aux Deaux



Le samedi 15 septembre, c'était au tour des habitants du village des Deaux de se réunir pour un moment amical entre voisins.
Là encore la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Dans plusieurs villages de la commune, la fête des voisins est devenue une tradition.

Fête de l'été à Bussac !



Comme tous les ans la fête de l'été a eu lieu fin juin. Les jeux en bois et les structures gonflables, depuis quatre ans, continuent d'attirer et divertir les jeunes enfants et leurs parents.
La météo de cette année n'a malheureusement pas été clémente, les températures étaient fraîches pour la saison. Cela a incité le DJ à s'installer dans la salle municipale et la piste de danse a été donc moins fréquentée que les années précédentes
Le feu d'artifice, offert par le foyer rural et tiré par M Mongne, a encore été d'une grande qualité et très apprécié par les Bussacais.
Le conseil municipal remercie donc le foyer rural et tous les bénévoles qui ont assuré la restauration et le rangement du matériel.





Fête de l'étang.



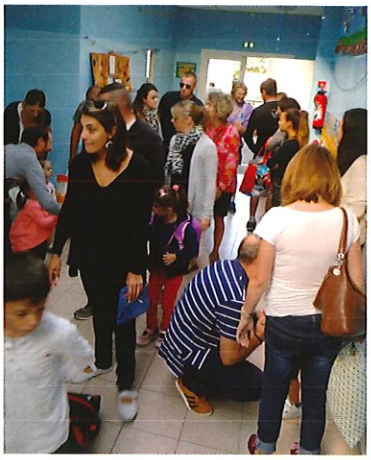
En ce dimanche 3 juin, les pêcheurs saintongeais s'étaient donnés rendez-vous à l'étang de Bussac pour la désormais traditionnelle fête de la pêche. Dès 10 heures, la quinzaine de bénévoles était prête à accueillir les pêcheurs en herbe, garçons et filles, jeunes et plus âgés. Tous ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé et en plus de la prise espérée, un petit cadeau était remis à chaque participant.
L'affluence 2018 était moindre que celle de l'année précédente. En cause probablement, des conditions de pêche un peu plus difficiles. Les crues de la Charente étaient passées par là et le poisson de l'étang avait sans doute rejoint le fleuve. Les prises furent en effet beaucoup moins nombreuses. Mais la patience permit quand même de prendre gardonneaux et rotengles, qui après avoir été salués comme il se doit, rejoignirent leur élément.



La pêche est ainsi, aléatoire mais conviviale et nul doute que l'édition 2019 sera à la hauteur des espérances. D'ailleurs l'AAPPMA des Pêcheurs Saintongeais a prévu un nouvel empoissonnement cet automne pour que l'étang retrouve la fréquentation de l'an passé.
Un grand merci aux services municipaux pour la tonte régulière et l'entretien du site. Merci aussi à tous les bénévoles présents, et on se donne rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle fête de la pêche avec cette fois des prises nombreuses.

Rentrée en images pour le RPI des écoles de Bussac et St Vaize !

















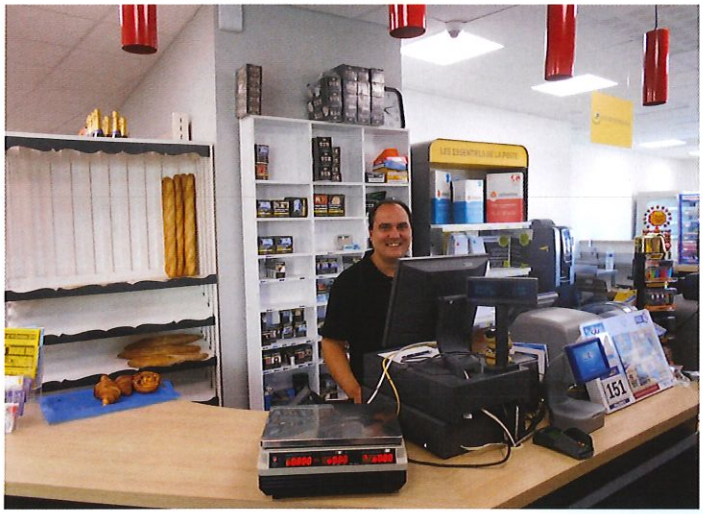


Une épicerie entièrement rénovée, avec de nouveaux services pour les Bussacais













Mise en place d'une aire de jeux au jardin des Eperches.













Découvrez le site de notre commune : bussac-sur-charente.fr !

BUSSAC sur Charente

Mairie | Groupe scolaire | Infos pratiques | Patrimoine | Vie associative | Contact



Actualités



Circulation interdite chemin des chaumes

5 septembre 2018

En raison des travaux d'assainissement, la circulation est interdite chemin des chaumes (sauf pour les [...]



WIFI gratuit

26 juillet 2018

La commune propose un accès WIFI gratuit à proximité de la salle municipale via le réseau LE PHAREPour [...]

LA REVUE DE PRESSE



Vival

23 juillet 2018

L'épicerie rénovée devient un multi-services avec un nouveau café-bar pour le village. [...]



Aire de jeux

17 juillet 2018

La Municipalité a souhaité mettre en place une aire de jeux à destination des plus jeunes, et a [...]

Prochains événements

- SEP 21 ven — 20 h 00 min Assemblée générale du foyer rural @ Salle municipale
- SEP 23 dim — 10 h 00 min Bourse à l'enfance des « Nounous... @ la salle municipale
- OCT 6 sam — 20 h 30 min Spectacle « Milk-shake »
- NOV 10 sam — 12 h 00 min Repas des aînés @ la salle municipale
- NOV 11 dim — 15 h 00 min Commémoration du centenaire de l... @ jardin des Eperches

agglo-saintes.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

la Charente Maritime

LIENS RAPIDES

- Conseil Municipal
- Foyer rural
- Journal municipal
- Location salle municipale
- Transports

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

139 Route du Val de Charente,
17100 Bussac-sur-Charente
Téléphone : 05 46 93 11 11

HORAIRES

Le lundi : 9h00 à 12h00
Du mardi au vendredi : 13h30 à 17h30

Juillet – Août: 8h – 12h

Contactez-nous

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Saisir les services de l'État
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bussac-sur-charente (France)

Aujourd'hui

Temps clair
Vent : 4.5 km/h
Humidité : 55%

20°C

Mercredi	Jeudi
Demain	
28 °C	21 °C

Weather Layer by www.BlogoVoyage.fr

Un Bussacais à l'honneur

Cette année 2018 marquera le centième anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.
La cérémonie du 11 novembre sera particulière à plusieurs titres :
La municipalité a décidé de mettre le monument aux Morts au cœur de notre commune en l'installant au jardin des Eperches, à proximité de l'école et du centre bourg et des lieux de vie de la commune pour le rendre plus visible.
Une cérémonie sera organisée ce jour-là à 15 heures 30 avec les habitants de la commune et les autorités du secteur qui inaugureront le déplacement du monument.
Les enfants de l'école accompagnés de M.Charrier, leur directeur, donneront un visage et dévoileront l' histoire de chacun des Bussacais morts pour la France dans ce conflit .
Une exposition à la bibliothèque est également prévue sur le conflit. L'un de ses objectifs sera d'avoir une vision de cette guerre et de son impact à l'échelle de notre commune, a travers l'histoire de quelques uns de ses habitants.



Monsieur Poletto, pilote et passionné d'aéronautique, sera ce jour-là aux commandes de son biplan, réplique parfaite des avions de combat de la première guerre mondiale, pour survoler notre monument à l'heure de la cérémonie.
Sa proposition a bien sûr enthousiasmé les membres du conseil municipal qui travaillent à l'organisation de cette cérémonie.
Monsieur Poletto est arrivé à Bussac en 2006.
Originaire de Montbéliard, il a travaillé à l'Etat major de l'armée de l'air à Paris. C'est un spécialiste des relations internationales et des échanges bilatéraux avec l'ensemble des pays de l'hémisphère nord, y compris ceux issus de l'ex-URSS.
Affecté ensuite en Charente Maritime, il a été chargé de la formation en tant que commandant en second de l'unité de formation militaire à Saintes puis comme responsable logistique et du soutien technique au sein d'une autre unité à Rochefort.
Maîtrisant plusieurs langues, il a été également chargé de l'échange franco-allemand avec l'école des sous-officiers de la Luftwaffe.
Il parle avec passion de la richesse de ces échanges qui permettent de confronter et de faire évoluer les manières d'enseigner et les méthodes de tir ou de combat.
Il est devenu au fil des années le spécialiste du guidage des avions lors des cérémonies militaires qui se déroulaient tant à Saintes qu'à Rochefort. Le but de cette manœuvre étant de faire passer les aéronefs au dessus des troupes à pied à la seconde même où celles-ci se trouvent devant les autorités. Ce travail de précision se prépare en amont avec les équipages.
Depuis quelques mois, monsieur Poletto a choisi de se reconvertir. Son choix a été de rester en restant près des avions qu'il connaît bien en proposant des services de maintenance, de réparation ou de rénovation d'ULM.
Après avoir constaté la difficulté pour les propriétaires d'ULM de faire plusieurs allers-retours pour déposer puis récupérer leur appareil dans des ateliers, il a imaginé de proposer ce service à domicile.
Il a équipé un véhicule qui lui permet d'intervenir directement dans les aéro-clubs.
Pour l'instant monsieur Poletto n'a pas souhaité faire de publicité autour de son activité, le bouche à oreille fonctionne bien dans ce milieu d'initiés.
Détenteur d'un DUT, il est passionné de mécanique et s'ingénie à trouver des solutions aux problèmes techniques les plus complexes.
Bussac info lui souhaite bon vent dans cette nouvelle activité et vous donne rendez-vous le 11 novembre…

C C A S ...

Les assistantes sociales n'assurent plus de permanences à Bussac.
Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous dans les locaux du Conseil Départemental rue de l'Alma à Saintes.
Pour prendre rendez-vous : 05 46 92 38 38

AIDE AUX DEVOIRS



Un courrier sera bientôt adressé aux familles ayant un enfant scolarisé au collège Agrippa d'Aubigné, afin de leur proposer de bénéficier d'une aide aux devoirs au retour du bus scolaire.
(Les élèves ayant intégré un autre collège sont également concernés)
Vous pouvez dès à présent vous faire connaître en mairie :
►si vous êtes intéressé pour faire suivre une ou plusieurs séances d'aide aux devoirs à vos enfants
►si vous avez un enfant en classe de terminale (ou plus) qui souhaiterait encadrer les séances

REPAS DES AINES



Cette année, en raison de la commémoration du centenaire du 11 novembre , le repas des aînés aura lieu le samedi 10 novembre Devant le succès rencontré l'an passé, nous avons rappelé l'association AMANO pour assurer l'animation, ainsi que Sébastien Paillé,pour la confection du repas. Le service sera assuré, comme d'habitude par les membres du conseil municipal et du CCAS. Les demandes d'inscription parviendront bientôt dans les boîtes aux lettres des intéressés et devront être retournées en mairie avant la date indiquée.
Comme l'an passé, les personnes indélicates qui s'inscriraient sans venir et sans motif valable, obligeant ainsi le CCAS à payer leur part, se verront facturer le prix du repas.

. GRATUITE BUS RPI BUSSAC/ST VAIZE



Nous vous rappelons qu'en accord avec la Municipalité, le CCAS rembourse la carte de bus à toutes les familles qui ont des enfants qui utilisent les services du bus entre St Vaize et Bussac. Une simple demande avec justificatif de paiement est à déposer en mairie pour être remboursé.

AIDES FINANCIERES



Nous vous rappelons que le CCAS vient en aide aux familles en difficulté ponctuelle afin de les aider au règlement de factures impayées, voyages scolaires, centres de loisirs pour enfants (ou activités)….

Prendre rendez-vous en mairie avec Françoise Durand Maire Adjoint chargée des affaires sociales.

SEMAINE BLEUE



Cette manifestation, organisée par le département et le CLIC, est l'occasion de valoriser le rôle social des seniors et de renforcer le lien entre les générations. C'est un moment privilégié mettant en lumière la contribution des retraités à la vie économique.
Du 8 au 13 octobre 2018, des animations intergénérationnelles, visites « Altriade » et
« Musée rural et artisanal », thé dansant, films, actions citoyennes, repas, loto, concert illustreront **le thème** de cette année :

« Pour une société plus respectueuse de la planète : agissons ensemble ».

A ne pas manquer :

Une journée au château de la Roche Courbon avec au choix : randonnée, promenade en forêt jusqu'aux grottes préhistoriques, visite guidée du château, animations continues fabrication de produits naturels, exposition, jeux en bois… pique-nique ou restauration payante et transport gratuit sur réservation.

Ces manifestations sont organisées en partenariat avec les associations, les clubs des retraités, établissements d'hébergement pour personnes âgées, les établissements scolaires, les centres de loisirs et les collectivités locales…

Pour tous renseignements, contactez le CLIC de la Saintonge Romane : **05 46 97 54 94**

Programme détaillé sur le site Internet du Département à compter de septembre :
www.charente-maritime.fr

OCTOBRE ROSE



Le mois d'octobre est consacré à l'information sur le cancer du sein : dépistage précoce, examens, diagnostic, prise en charge...
Diverses actions gratuites vous en parlent :

Le 05/10 : Centre hospitalier de St Jean d'Angély : de 11h30 à 16h30 : la mammographie, c'est quoi ? A 18h30, conférence sur le dépistage et la prise en charge du cancer après diagnostic.

Le 06/10 : Les « motards solidaires partiront à 15h de St Jean et rallieront la place Bassompierre en passant par **Bussac.**

« Sportez vous bien » place Bassompierre à partir de 12h30 : stand d'informations et départ de 3 parcours de marche dans la ville (s'inscrire avant le 04/10, en ligne de préférence).



Le 16/10 : Centre hospitalier de Saintes de 11h30 à 16h30 : divers ateliers : connaître les signes qui doivent alerter, restauration de l'image de soi, massage détente....

Le 22/10 : Au Gallia : Projection/ Débat autour du film « Personn'elles » à 18 h.

Plus d'informations sur http://www.ch-saintonge.fr/octobre-est-rose

Le point sur les travaux.

RD 114 : aménagement de sécurité dans la traversée de la commune

Après une phase de test en 2015, un aménagement de sécurité permanent a été mis en place dans la traversée de la commune sous la forme d'écluses.

Ce système de rétrécissement de la chaussée ne permet pas le passage simultané de deux véhicules.

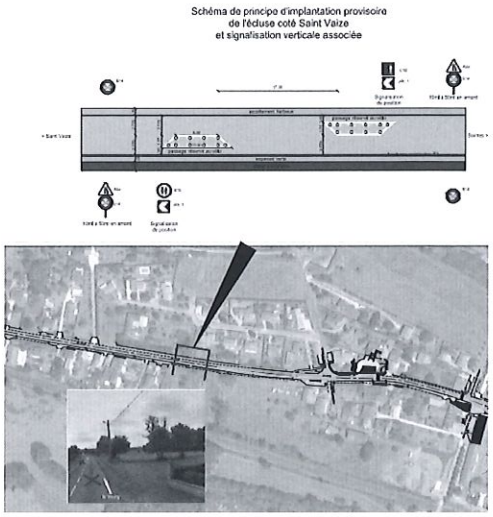
Le véhicule sortant de l'agglomération est prioritaire sur celui qui entre.

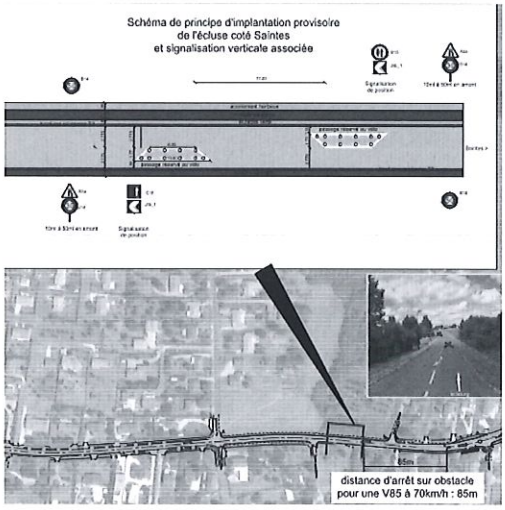
Un espace de 1,20 mètre est réservé aux véhicules à 2 roues sur le côté droit

Ces installations sont destinées à réduire la vitesse excessive des véhicules qui traversent la commune.

La mise en œuvre de ces aménagements a créé un certains de problèmes dus à une signalisation insuffisante.

La Municipalité a réagi immédiatement en alertant les services du Département pour que tout soit fait dans les meilleurs délais pour mettre en place une signalisation réglementaire.





RD 114 : nettoyage



En cette fin d'été, les employés communaux ont procédé au nettoyage des bas-côtés de la RD 114.

Même si quelques déchets étaient visibles, ils ne s'imaginaient pas trouver une telle montagne de détritus dans les fossés.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler à certains conducteurs que le respect du code de la route va de paire avec celui de l'environnement.

Le civisme de chacun est la condition indispensable à un usage de la route apaisé qui garantie la sécurité de tous.

Assainissement collectif



L'entreprise SOGEA a commencé une nouvelle tranche de travaux d'assainissement chemin des Pins en juin. Ces travaux se sont achevés fin juillet.
La réfection de la voirie n'a pu être réalisée à la suite car il est nécessaire au préalable de procéder à différents tests, et en particulier ceux qui consistent à vérifier la solidité du compactage des tranchées.
Cela a causé des nuisances aux riverains de cette rue en raison des conditions très sèches de l'été, avec un dégagement de poussière important. C'est pourquoi un arrêté de circulation a été pris pour interdire la circulation des véhicules dans cette rue.
Les choses devraient rentrer dans l'ordre d'ici la fin du mois de septembre.
Le chantier se poursuit chemin des Chaumes.
Les essais de ces différents équipements seront réalisés avant une mise en service du réseau.
Les habitants concernés recevront un courrier de la RESE d'ici la fin de l'année leur donnant le feu vert pour se raccorder.
Il est important de rappeler, pour les personnes concernées, qu'il ne faut en aucun cas raccorder son installation au réseau avant la mise en service de celui-ci.

Le nouveau zonage d'assainissement de la commune a été validé en conseil municipal le 31 juillet dernier suite à une enquête publique.
Une mise en cohérence avec le PLU de la commune était nécessaire.
Le secteur de l'Espérance sera prochainement desservi par l'assainissement collectif.
A l'inverse, le secteur de Montvollant restera en assainissement individuel.
La fin du programme de mise en place de l'assainissement collectif sur notre commune sera effective au début de l'année 2019.
Ce programme, débuté en 2014, sera bouclé en un temps record au regard de l'importance de notre commune grâce à l'action du Syndicat des eaux.

Eau potable

Des travaux importants de remplacement de la canalisation d'eau potable sont en cours dans le secteur de Jarry.
L'ensemble des branchements des habitations sera également repris.
Le financement de ce programme est assuré à 100 % par le Syndicat des eaux.

Enfouissement des réseaux



Les travaux d'enfouissement aux Mailleaux et à la Grand porte sont en cours.
La Municipalité a souhaité attendre la fin des travaux d'assainissement dans ce secteur pour lancer cette nouvelle tranche.
Lorsque les câblages seront terminés, de nouveaux candélabres seront installés, les anciens poteaux seront déposés.
Les réfections de voirie viendront terminer ce chantier pour redonner à ce secteur son aspect d'origine.

Pour poursuivre ce programme, la Municipalité a lancé de nouvelles études. Les villages concernés sont Le Grand village et Les Judets.
Les travaux débuteront en fonction du plan de charge du Syndicat d'électrification qui cofinance ces travaux avec les communes.

Réfection d'un mur de soutènement



A Rochefollet, le mur qui soutenait la voie communale à l'angle de la RD 114 était en très mauvais état, la chaussée commençait à s'affaisser.
La municipalité a sollicité une aide d'urgence auprès du département afin de refaire ce mur.



C'est l'entreprise BTPS qui a été choisie pour réaliser ces travaux très techniques.
Les pierres du mur en place ont été entièrement déposées, une structure en béton a été coulée sur laquelle les pierres ont été scellées.
Les travaux ont été parfaitement réalisés.
Le coût de ce projet s'élève à 37000 euros. La subvention attribuée par le Département représente 40%. de la dépense.

Entretien de la voirie

Le programme d'entretien de la voirie communale a débuté à la fin de l'été.
Les employés communaux ont mis en œuvre 25 tonnes d'enrobé à froid.
Cette étape a été suivie début septembre par l'intervention du Syndicat de la voirie qui a appliqué le point à temps automatique.
Cette année un budget de 10 000 euros est consacré à ce programme d'entretien.

La défense extérieure contre l'incendie

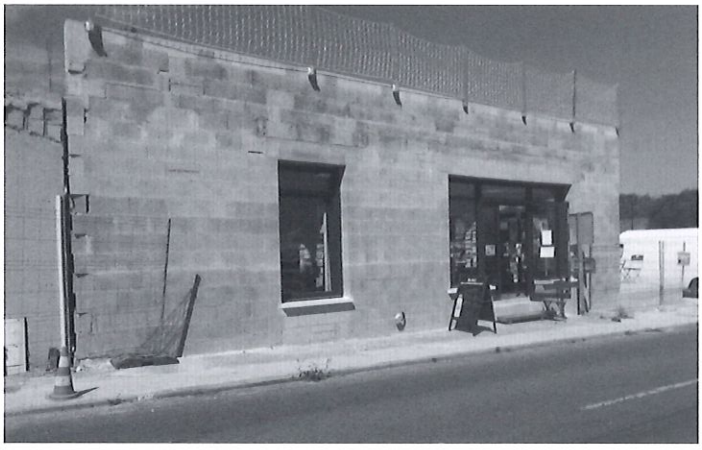
Depuis 2017 et l'application du nouveau règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie, la Municipalité a entamé l'étude et la programmation de la mise en place de nouveaux points destinés à l'alimentation en eau des services de secours.
Le réseau d'adduction d'eau potable de la commune n'ayant pas la capacité suffisante pour l'installation de bornes incendie en dehors de la RD 114, l'étude a porté sur l'installation de citernes souples. La difficulté est, en plus du coût, de trouver le terrain nécessaire répondant au critère des 400 mètres des habitations à défendre.
Actuellement la commune dispose de 11 points de défense incendie validés par le SDIS (service départemental de défense incendie et secours)

Numérro long	Centre d'incendie et de secours	Commune	Type de l'hydrant	Adresse (rue)
A17073.0004	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Puisard	Chemin du Paviot / Lieu dit La Grande Porte / D114
A17073.0005	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Aire d'aspiration variable	Chateau de BUSSAC / Chemin de La Grave
A17073.0006	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Aire d'aspiration variable	Lieu dit Les Mailleaux
A17073.0007	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Aire d'aspiration permanente	Chemin de la mare de l'Abbaye
A17073.0008	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Aire d'aspiration variable	22 Impasse Courbet / Lieu dit Port Berteau
A17073.0011	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Réserve en eau	Route du Val de Charente /Lieu dit l'Espérence
A17073.0012	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Réserve en eau	Lieu dit la Rétorie / Chemin de la Rétorie
P17073.0001	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Poteau incendie 80	Chemin des Près Mailleaux
P17073.0002	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Poteau incendie 80	Allée des Chaumes
P17073.0003	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Poteau incendie 80	Lotissement les Grands Champs
P17073.0010	CIS Saintes	BUSSAC-SUR-CHARENTE	Poteau incendie 80	Route du Val de Charente / Lieu dit Le Bourg

Quatre nouveaux secteurs ont été définis. Il s'agit des Chaumes, de Montvollant, des Deaux et de Jarry.
Les demandes de subvention auprès des services de l'Etat sont en cours d'instruction.
Les premières installations sont espérées avant la fin de l'année.

Travaux à l'épicerie

Les travaux de restructuration de l'épicerie touchent à leur fin.
Après avoir créé un espace dit « multiservices» qui regroupe la partie journaux et la création d'un bar et d'une agence postale, la rénovation des anciens locaux de l'épicerie a été entreprise.
Le choix de départ de Paul et Aline Beland, en accord avec l'architecte a été de réaliser ces travaux en assurant la continuité de l'activité.
Ce challenge a été relevé au prix de périodes délicates car les travaux étaient d'importance. De plus, les fortes chaleurs qui ont régné depuis le printemps ont compliqué encore un peu plus les choses.
Paul et Aline Béland ont fait preuve d'une patience à toute épreuve.
Les clients de l'épicerie ont conservé leurs habitudes.



Le déménagement et l'installation des nouveaux rayons ont eu lieu début septembre.
Ce commerce tout neuf est donc opérationnel, les finitions sont en cours et devraient prendre fin début octobre.
Bernard Couteau, adjoint en charge des bâtiments, a suivi le chantier et a fait en sorte de dénouer des situations parfois complexes lorsqu'il s'agit de rénovation. En effet, la découverte de choses imprévues ont obligé à s'adapter en permanence.
Le financement de ce projet est assuré par la commune qui a sollicité des subventions du Département et de l'Etat.

Les aménagements se poursuivront également à l'extérieur.



Un parking sera créé à côté de l'épicerie ; le trottoir et le cheminement piéton en direction de Saint Vaize seront refaits.
La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée au Syndicat départemental de la voirie. Des subventions ont également été sollicitées auprès du Département pour cet aménagement en centre bourg et pour la mise en accessibilité de la voirie.

Ces travaux doivent débuter à l'automne et permettront de rendre cet espace accueillant et pratique.

Nouvelles de l'école...

RPI DES ECOLES de Bussac sur Charente et Saint-Vaize

Conseil d'école du 2ème trimestre – Mardi 27 mars 2018

1. **Prévisions et préparation des effectifs pour la rentrée 2018 – 2019**

En se basant sur les naissances dans les communes en 2015, pour la rentrée de septembre 2018, nous devrions accueillir 16 PS (9 de Bussac et 7 de Saint-Vaize). Départ de 19 CM2 vers le collège.

2. **Projets pédagogiques**

St Vaize : Séance cinéma de Noël, projet de circonscription « autour des jeux d'affrontement inter individuel : jeux de lutte» ; projet pluridisciplinaire de circonscription « les c@chotiers ; marché de Noël, rencontre sportive avec l'école de Taillebourg, cycle natation, blog de l'école, bibliothèque de Saint Vaize, liaison GS/CP :

Bussac : Bibliothèque une fois par semaine pour toutes les classes, projet jardin dans la cour de l'école, land art, spectacle de la compagnie « les 3 chardons », inscription au projet des Incorruptibles (étude d'albums), projet orientation avec un intervenant (8h), projet de circonscription « Tourner autour du pot », projet de circonscription « carnets de voyages », cycle natation, cinéma au Gallia : « dans la forêt enchantée »,p rojet de circonscription « autour des jeux d'affrontement interindividuel : escrime », projet tennis, pour les classes de CE2/CM1/CM2 : Classe découverte dans le Périgord.

3. **Sécurité à l'école et hygiène**

Exercice de sécurité effectué dans les deux écoles
Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) a été réactualisé.
Un kit PPMS (couverture de survie, eau, lampe torche, radio avec piles…) a été fourni aux écoles par la CDA.

RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize
Conseil d'école du 3ème trimestre – Lundi 25 juin 2018

Rentrée scolaire 2018 – 2019

Effectifs pour la prochaine rentrée

Soit : 155 élèves (en moyenne 22,1 élèves par classe)
Baisse effectif de 7 élèves sur le RPI

Rythme scolaire :

La demande de dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours ainsi que les horaires que nous avions votés lors du conseil d'école du mois de janvier ont été acceptés par le Directeur académique des services de l'éducation nationale.

Projet d'école : nouveau projet d'école, applicable dès la rentrée 2018 jusqu'en 2022.

4 ambitions :
- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables
- Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
- Ambition 3 : Ouvrir l'école et développer les liens avec les partenaires, conforter la confiance
- Ambition 4 : Se former

Projets pédagogiques

St Vaize : Projet pluridisciplinaire de circonscription « les c@chotiers » mis en place, rencontre sportive avec l'école de Taillebourg, cycle natation, fête de l'école, liaison GS/CP, sortie de fin d'année au pôle nature de Vitrezay., travail autour du cinéma et projet autour du monde créole.

Bussac : Séjour classe découverte : La Dordogne : visite virtuelle du lieu sur le site internet: http://lapeyriere-perigord.fr, Projets de circonscription : escrime, poterie, orientation, bibliothèque, piscine, sécurité, chorale, sortie au « château des énigmes », rallye lecture, liaison GS/CP.

Crédit CDA / Coopérative scolaire

Fournitures scolaires : 41 € par élève et par an + 81 € par classe
Sorties pédagogiques + transport : 9,00 € par élève et par an + 1 transport gratuit par classe dans la CDA

Sécurité à l'école et hygiène

Incendie : Moins de deux minutes pour arriver au lieu de rassemblement

Accueil du centre périscolaire le mercredi

L'ALSH de Saint Vaize sera à l'essai pendant 2 mois à partir de la rentrée de septembre. Il faudra un fonctionnement à plus de 50 % soit environ 22 enfants.

Coordonnées du RPI :

	Bussac sur Charente	Saint Vaize
Direction	**Jean Michel Charrier**	**Blandine Mounier**
Adresse	127 route du val de Charente	15 route Port La Pierre
Téléphone	05 46 93 68 81	05 46 91 80 99
Mail	ce.0170337Z@ac-poitiers.fr	ce.0170347K@ac-poitiers.fr
Téléphone restaurant	05 46 937 11 89	
Horaires Maternelle	L.M.J.V : 8h55 /11h45-13h15 /16h25 APC : 16h25/ 17h25	
Horaires Elémentaire	L.M.J.V: 8h55 /12h15-13h45 /16h25 * APC : 16h25/17h25	L.M.J.V: 9h00/12h00-13h30 /16h30 *APC : 16h30/17h15

*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Depuis la rentrée, l'accueil périscolaire de Bussac est organisé en multi-sites avec celui de St-Vaize.

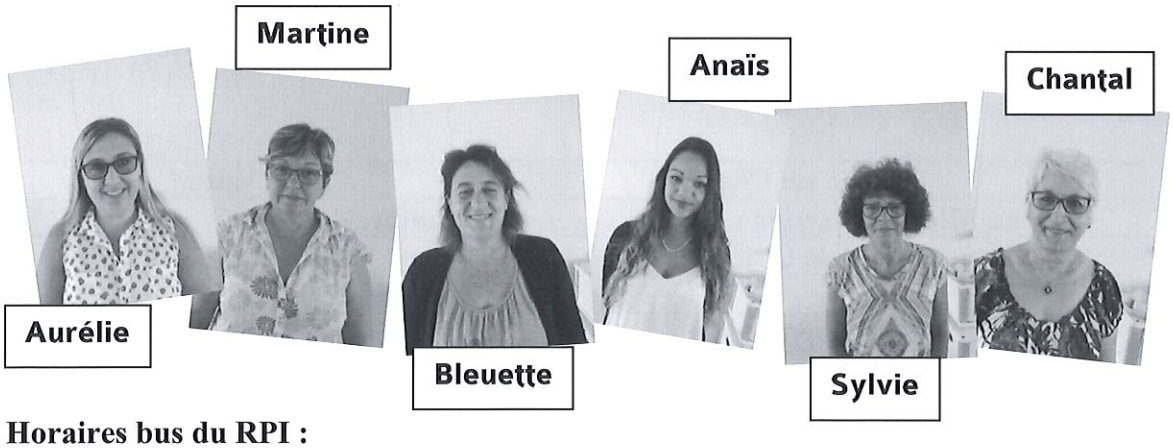
Quelques infos utiles :



Directrice	Bleuette ROBIN
Adresse	127route du Val de Charente
Téléphone	06 86 52 97 40
Horaires matin	7H30/8H55
Horaires midi	Maternelle: 11H45/13H15 Elémentaire: 12H15/13H45
Horaires soir	16H30/19H

Agents d'animation :
A St Vaize : Aurélie Portes et Anaïs Laurent (selon la présence de la directrice du RPI)
A Bussac : Sylvie Allamargot, Zoé Blairon et Anaïs Laurent
Interclasse :
Bussac : Anaïs Laurent et Elina Babinot
Restauration :
St Vaize : Martine Pothet et Aurélie Portes
Bussac : Liliane Fouquet , Corinne Gélicus, Sylvie Allamargot
AVS : Nathalie Sauvetre
ATSEM : Claude Thibault et Aurélie Guiberteau travailleront 2 mercredi matin sur 3 pour ménage et préparations
Entretien :
Bussac : Martine Torchut et Chantal Berthelot
St Vaize : Elisabeth Peronneaud





Horaires bus du RPI :
Zoé Blairon sera l'animatrice référente du matin et du soir dans le bus du RPI :

Matin	Mise en place	départ	Arrivée
Bussac	8h23	8h28	8h35 à St Vaize
St Vaize	8h30	8h40	8h47 à Bussac

Soir	Mise en place	départ	Arrivée
Bussac	16h25	16h30	16h37 à St Vaize
St Vaize	16h30	16h42	16h49 à Bussac

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Le projet pédagogique, élaboré en équipe, pose les cadres du fonctionnement de l'accueil périscolaire.
Il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné. Il permet de donner du sens aux activités proposées.
De ce projet pédagogique découle un projet d'animation qui aura pour thème **« Dans le monde de Jules Verne »**
Les bonbons sont interdits sur les temps périscolaires et d'interclasse.
Avant 08h45, l'accès à la cour de l'école est réservé aux enfants qui se trouvent à l'accueil périscolaire et sous la surveillance d'une animatrice.
Les enfants de maternelle présents à l'accueil périscolaire sont accompagnés dans leur classe respective. Il en est de même pour ceux arrivant par le bus du RPI.

Fonctionnement de l'accueil périscolaire
Activités & jeux



L'accueil périscolaire est doté de jeux extérieurs tels que des ballons, des raquettes, un jeu de bowling, de palets et de molky mais également des trottinettes et vélos. Les enfants peuvent s'en servir de manière autonome mais l'accès aux extérieurs se fait uniquement avec l'accord et sous la surveillance d'un adulte.

Les jeux « intérieurs » ; jeux de société en tout genre (mémoire, adresse, réflexion, rapidité, connaissances,…), jeux de construction, d'imitation, coin lecture, sont également en libre accès et certains jeux peuvent être installés dehors en cas de beau temps.
La totalité des jeux et jouets présents à l'accueil périscolaire sont dédiés aux enfants. Des activités manuelles « encadrées » sont proposées régulièrement aux enfants en fonction du temps, de la météo, des envies, …

Goûter



Le soir, à partir de 16h30, une fois que le bus du RPI est revenu, un goûter est proposé aux enfants. Ces goûters sont établis par la « commission menus » de la CDA, encadrée par une diététicienne. Ils se composent généralement d'un fruit, d'un laitage et d'un produit type céréales, biscuits, pain…et d'eau. Les goûters sont préparés par les animatrices.
Le goûter étant facturé dès la présence de l'enfant à l'accueil périscolaire du soir, les enfants qui partent avant 17h emmènent le goûter.



Effectifs
Quotidiennement, l'équipe d'animation accueille environ 30 enfants le matin et entre 20 à 40 enfants le soir. Nous accueillons indifféremment des enfants de Bussac ou de St Vaize car les écoles sont en RPI.



Espace familles sur le site de la CDA.

Disponible 24h/24, l'espace familles vous permet de réserver les activités extrascolaires de vos enfants, d'accéder rapidement aux informations du service éducation-enfance-jeunesse, et de régler vos factures.
C'est simple, rapide et efficace !

1. Créez un compte personnel avec un identifiant et un mot de passe. Saisissez la clé enfance qui figure sur votre facture papier.
2. Mettez à jour vos coordonnées et vos contacts sur votre espace personnel.
3. Naviguez en toute sécurité : faites vos réservations, vérifiez les pointages, consultez les actualités de dernière minute...

FOYER RURAL

Le mot de la présidente

2017/2018 fut une année bien chargée pour le Foyer Rural. Il est intéressant de noter, qu'avec 272 adhérents et 14 activités proposées, Bussac est l'un des Foyers les plus actifs de Charente Maritime.

Evidemment certaines activités sont plus spectaculaires que d'autres qui se pratiquent en petit comité. Mais ce qui est agréable et dynamisant, c'est de constater le nombre croissant de participants à nos manifestations. En les citant pêle-mêle : le marché de l'Avent, les lotos de l'hiver ; les sports du printemps : cette année l'escapade des marcheurs à Figeac, la brocante et la randonnée semi-nocturne dans les chemins de notre commune ; et pour la fête de l'été : qu'avez vous pensé du feu d'artifice ?

Même les activités récentes ont participé à la vie du Foyer Rural : Brico-Déco avec ses expositions-ventes, et la troupe « Bussac-comédie » qui nous a présenté deux soirées théâtrales.

Ces manifestations nous apportent une certaine indépendance financière qui nous permet d'acheter du matériel au profit de tous les adhérents. Les membres du bureau examinent toutes les demandes d'achats des sections, et je crois bien que cette année, nous n'en avons repoussé aucune. A côté de cela, nous devons pourvoir à l'entretien et la réparation des matériels.

Il faut dire que l'organisation de certaines fêtes, surtout en extérieur, nous a posé quelques problèmes dus au « plan Vigipirate ». Mais avec l'aide de la mairie, et une fois les détails transcrits sur la « paperasse » on s'aperçoit que « ce n'est pas si terrible que ça ».

Alors, ma foi, notre équipe est prête à recommencer l'année 2018/2019, avec le même enthousiasme pour organiser les journées qui ont plu aux Bussacais.

Quand vous lirez ce bilan, nous aurons déjà fait notre Assemblée Générale du 21 septembre, élu les membres du Conseil d'Administration, et les activités auront recommencé avec l'achat de nouvelles cartes. Dois je vous rappeler que ces cartes (adultes = 25€. jeunes de moins de 18 ans = 14€) sont indispensables pour une question d'assurance, mais suffisantes pour participer à tout ce qui vous est proposé ?

Nous allons dès la rentrée, préparer le marché de l'Avent du Dimanche 25 novembre, reconduire les lotos, randos, brocante, etc.... pour terminer la saison en août ou septembre avec le jumelage suisse.

Les dates précises vous seront communiquées par mail, flyers et affiches : soyez réceptifs et continuez à nous faire confiance !

Janine Castillon

ACTIVITES DES SECTIONS

Section Rando

Séjour annuel de la Section RANDO du FR 21-28 Avril 2018

Cette sortie a réuni 51 participants à Figeac dans le Lot, au Domaine de Surgié au bord du Célé.
Dans une nature verdoyante et fleurie, sur des sentiers rocailleux et parfois escarpés, les randonneurs, accompagnés de guides locaux, ont parcouru une bien belle région.



Les après-midi, plutôt réservés au tourisme, nous ont permis de découvrir des villes et des sites chargés d'histoire comme Figeac, Cahors, Conques, Rocamadour, St Cirq Lapopie, … A Figeac, patrie de Champollion, c'est une visite commentée en petit train qui nous a fait parcourir tranquillement les rues pittoresques de cette cité.
A Cahors, patrie de Gambetta, c'est une petite croisière sur la grande boucle du Lot qui entoure la ville aux trois quarts et accompagnée d'un excellent commentaire sous un grand ciel bleu qui a fait l'admiration de tous. Un magnifique aller-retour au départ du majestueux Pont Valantré.
Ces après-midi touristiques venaient après de bonnes matinées de marche.

Voici une idée du programme pédestre de cette semaine :
*Dimanche : au départ du village de vacances, rando vers Seyrignac
*Lundi : le Causse de Béduer, ses murets de pierres sèches, son dolmen de Martignes
*Mardi : journée complète de rando autour de Marcilhac-sur-Célé, son circuit des cazelles, ses maisons troglodytiques
*Mercredi : journée libre, l'embarras du choix, on voudrait tout voir !
*Jeudi : rando vers Capdenac le Haut et à l'arrivée une vue plongeante sur le Lot et Capdenac-Gare dans l'Aveyron
*Vendredi : magnifique longue rando très verte finissant en apothéose au sommet de la tour du château de Cardaillac
*Samedi : déjà le départ



Le moral des troupes a été bien entretenu par une bonne restauration, des « apéro débriefing » généreux et une très bonne ambiance.
Pour l'entretien des jambes, une impressionnante passerelle d'une centaine de marches séparait les logements du restaurant. Impossible d'y couper !

En résumé, plein de bons souvenirs et vivement l'année prochaine quelque part en France !

Section Créa-Brico

La section CREA-BRICO vous rappelle que nous sommes toujours présentes, salle des associations le mardi de 14h30 à 18h.
Malgré la chaleur, il nous faut penser aux décorations de Noël qui garniront notre stand lors du marché de l'avent qui se déroulera le 25 novembre 2018 dans la salle des fêtes.
Nous espérons que vous viendrez aussi nombreux que les années précédentes.

Section jeux de société

Traditionnellement fin juin nous allons au restaurant avec les conjoints, cette année nous étions 25.
Pour la 2ème année nous avons fait non-stop en juillet et août avec 10 à 12 participants sur 17 inscrits.
Nous sommes prêts à accueillir de nouveaux équipiers ; il vous suffit de nous rejoindre le jeudi entre 14 h et 18 heures dans la salle des associations. A 16 heures nous faisons une pose en proposant pâtisserie et boisson contre un écot de 1 €.
Vous pouvez venir pour « essayer » et constater la bonne humeur qui règne.

Section gymnastique



Les cours ont lieu **le mardi et le jeudi**
Le mardi de 19h à 20h, les cours sont animés par Éric Martinet qui nous fait faire du renforcement musculaire, abdominal et gainage.
Le jeudi de 19h à 20 h, nous travaillons plus l'équilibre, la mémoire et les jeux de ballons, cerceaux, balles et autres accessoires.
C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons ces 2 soirs et nous espérons partager ce bon moment avec de nouvelles adhérentes. Les inscriptions se font directement à la salle de motricité de l'école.

Anne NAVARRO 06 80 08 13 24

Section Jumelage BUSSAC/ ORON

Le mot du comité de Jumelage Bussac/Oron la Ville

Chers amis bussacais,
J'ai le plaisir de vous transmettre les salutations amicales des jumelés suisses et aussi de vous donner quelques nouvelles de nos activités. 2018 est une année calme, puisqu'il n'y a pas de rencontre franco-suisse prévue, mais les voyages privés ne sont pas interdits !



La prochaine semaine aura lieu en 2019 et nous aurons le grand plaisir de nous déplacer à Bussac, très certainement en septembre. En effet, nous avons demandé à nos amis bussacais de reporter la semaine à cause de notre Fête des Vignerons.
Qu'est-ce que la Fête des Vignerons ?
Elle est le couronnement des vignerons-tâcherons devant des milliers de spectateurs rassemblés dans l'arène pour leur rendre hommage. Organisée par

la Confrérie des Vignerons, chaque fête est célébrée une fois par génération, dans la petite ville de Vevey (Vaud). Célébration unique au monde, véritable fête de la mémoire et de l'identité, elle figure depuis le 1er décembre 2016 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Elle est ainsi la première tradition vivante de Suisse à avoir bénéficié de la reconnaissance de l'UNESCO. Pour ceux que cela intéresse, voici l'adresse du site : **www.fetedesvignerons.ch**, vous trouverez plus de détails sur tout.
Je crois savoir que plusieurs amis bussacais ont l'intention de venir.
Pour en revenir à nos prochaines activités, notre broche aura lieu le 23 septembre et notre 10ème brisolée le 26 octobre.
Bon automne à tous et au plaisir de vous rencontrer !

Guy, le président

Section Nounous et Bout'Choux

L'association Nounous et Bout'choux a organisé différentes manifestations cette année, notamment une bourse à l'enfance le dimanche 08 Avril, une brocante (sur la commune de Saint-Vaize) le dimanche 27 Mai, et la randonnée semi-nocturne de Bussac (en collaboration avec la section foot du Foyer Rural) le samedi 09 Juin.
D'autres manifestations sont prévues dans les mois à venir, entre autres la bourse à l'enfance qui aura lieu le dimanche 23 Septembre. Vous pouvez également retenir la date du 10 Mars 2019 pour la bourse à l'enfance de printemps.





Si vous souhaitez des renseignements, ou si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par
mail: nounousetboutchoux@gmail.com
ou par tél: 06.04.48.24.50.

ASSOCIATION « BUSSAC EN FÊTE »

Nouvelle association créée en décembre 2017, nous avons pu déjà organiser ou participer à des activités grâce aux soutiens financiers de partenaires et aux bénévoles qui nous ont rejoints au cours de cette année. Merci encore pour cette aide précieuse.
L'association « Bussac en fête » a pour objet général, en lien avec la mairie de notre commune, d'organiser des manifestations festives, culturelles, artistiques ou éducatives.
Son but est de consacrer les recettes éventuelles à divers projets au profit des enfants de notre commune.
Toute personne intéressée à notre projet sera la bienvenue pour partager et amener des idées.
Pour cela, vous pouvez contacter :
Son président : Frédéric Pichelin au 06 22 29 40 20
Sa vice-présidente : Marie France Maquigneau au 06 72 88 08 90

Une réunion est prévue le samedi 06 octobre à 11h00 à la salle des associations (près des cours de tennis).
Toute personne intéressée sera la bienvenue.

Revue de presse...

Jeudi 5 juillet 2018 SUDOUEST

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Une nuit pour redécouvrir l'église Notre-Dame

La Nuit des églises, initiée par l'église de France, est une manifestation culturelle inscrite dans le paysage estival des diocèses depuis 2011. Plus de 600 églises y participent aujourd'hui, à l'échelle nationale dont l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Bussac-sur-Charente. Selon Mgr Jean Legrey, archevêque d'Albi et initiateur du projet, « cet évènement permet aux communautés chrétiennes locales de faire vivre ou de se réapproprier leur église, lieu de leur histoire et de leur enracinement, mais aussi d'accueillir tous ceux qui se présentent : artistes, visiteurs, curieux ».

Pendant une soirée, chacun sera donc invité à franchir le seuil d'une église pour y découvrir sous une nouvelle lumière, les richesses d'un patrimoine de proximité grâce à des visites aux chandelles ou guidées, des concerts, des chœurs, des expositions de créations contemporaines.



L'église Notre-Dame-de-l'Assomption ouvrira ses portes demain, à partir de 20 heures. PHOTO FRANCIS BERRY

À cette occasion, en partenariat avec la municipalité et la paroisse, le père Bernard de Lisle a choisi d'ouvrir les portes de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Bussac-sur-Charente, demain à partir de 20 heures.

Francis Berry

LE PROGRAMME

À 20 heures, accueil des participants et un pot offert par la paroisse ; 20 h 20, déambulation autour de l'église et sur les bords de la Charente avec des commentaires de Christian Barbier, conservateur du patrimoine ; 21 h 15, présentation de peintures par Gabriel Boulestier et la famille Pouponnot de Bussac, puis du retable de L'Assomption ; 21 h 45, lectures sur le thème de la Vierge Marie et chants avec la chorale paroissiale de Saintes ; 22 h 15, présentation de l'exposition d'images sur la prière « Je vous salue Marie » ; 22 h 30, un temps de méditation et de prière.

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Rénovée, l'épicerie devient un multiservices

Lors du vote du budget de la commune en avril 2017, un projet « phare » apparaissait dans la case des investissements. Il s'agissait de l'agrandissement et de la mise aux normes d'un multiservice dont la municipalité avait déjà acquis les murs ainsi que licence IV du bistrot du bourg (« Sud Ouest du 15 avril 2017). Mais il a fallu patienter jusqu'en janvier 2018, pour percevoir une avancée notable dans les travaux. Désormais, une construction en bardage a été réalisée pour agrandir l'épicerie du 151, route Val de Charente. Du 16 au 18 juin, Paul Belland et son épouse Aline ont mis les bouchées doubles pour aménager cette pièce, libérer les anciens locaux et ouvrir leur commerce mardi 19 juin. Tout en sachant, qu'ils n'étaient que dans du provisoire. En effet, l'ancienne supérette va être entièrement rénovée et la pièce dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui deviendra, à terme, le café bar du village.

Ce projet est financé par la commune qui gère tout l'immobilier y compris l'aménagement du bar et d'un parking. L'enseigne Vival, quant à elle, subventionne la mise en place des rayonnages et des frigos.

Paul Belland, 34 ans originaire du Mans (Sarthe), et Aline Dominé, 36 ans, de Pont-d'Ouilly, se sont connus dans l'hôtellerie-restauration. Mais, à la naissance de leur fille, ils ont souhaité changer d'orientation professionnelle. En février 2014, ils reprenaient l'épicerie de la commune avec un contrat d'approvisionnement par le groupe Casino.

Opérationnels en septembre

Et quand, six mois plus tard, le bistrot du village a fermé, Christophe Douthe, le maire, leur a proposé de s'investir professionnellement dans ce projet de multiservices. Et les époux ont accepté. Mais il leur faudra encore patienter jusqu'en septembre prochain pour être opérationnels à 100%. Dès lors, ils proposeront un rayon alimentation-épicerie, boulangerie viennoiserie, tabac avec son coin presse et jeu de la française des jeux, un relais Poste, de la petite restauration avec le début de boissons, sans oublier la vente des cartes de pêche.

Francis Berry



Aline Dominé et Paul Belland dans leur commerce. PHOTO F. B.

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Quand le professionnel rencontre l'amateur

Angélique Delahay, Bussacaise, est une artiste peintre amateur autodidacte. Elle s'est prise d'intérêt pour le dessin il y a vingt ans, puis pour la peinture. Encouragée par une amie artiste, elle s'est améliorée et a enrichi ses créations.

Gabriel Boulestier, Bussacais également, est aussi artiste peintre. À l'âge de 55 ans, en 1998, après de nombreuses études, il a mis en œuvre ses connaissances pour déployer les couleurs de sa palette.

Aujourd'hui, il a plus de 200 œuvres à son actif et les expose depuis plusieres années. Du 7 au 12 juillet, il exposera ses toiles, accompagné des créations d'Angélique, tous styles confondus, dans la salle des fêtes de Bussac-sur-Charente de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 heures.

Francis Berry



Gabriel et Angélique avec leurs dernières créations. PHOTO F. B.

DE BELLES RENCONTRES À BUSSAC-SUR-CHARENTE

Gris, marron, poillus, méchés, petits ou grands, les ânes étaient là pour le plus grand plaisir des visiteurs. Les approcher, les monter, les toucher ! Un beau succès pour cette 4e édition de la Journée de l'âne dont une première pour Bussac-sur-Charente ce week-end du 8 et 9 septembre. Organisée sur le site des attelages de Choisy par Gaëlle Aussant (les Ânes du Repère) et l'association Scène Ouverte (qui en fin d'année offre un réveillon et des cadeaux aux plus démunis) ou tout un chacun pouvait s'initier à l'art du manège. Avec son président Jean-Noël Garcia dit « Nono », soutenue par les attelages de Choisy menés par Nicolas Blanchard, ils ont présenté des chevaux de trait, du travail de ferrage et proposé des balades en attelage. Des structures gonflables, jeux, produits locaux et des matériels militaires de collection complétaient la fête.



Découvrir un nouveau compagnon, les pieds dans les étriers. PHOTO SYLVINE WATEL

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

ARTISANS - COMMERCANTS

ARC'ad
Création de plans, permis de construire, déclarations...
Stéphane LANDREAUD
2, chemin du renclos
06 33 33 35 72
slandreaud@gmail.com

BUSSAC AUTO
Entretien et réparation automobiles
route du val de Charente
05 46 98 70 86

CHARPENTE-COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS
Pierre LOSSON
2, impasse de la combe des chaumes
0664511906
pierre.losson.57@gmail.com

COIFFURE MIXTE
Françoise PLANET
Avec ou sans rendez-vous
148 route du val de Charente
05 46 74 26 62

ELECTRICITE
BETIN Electricité
126, route de chez Tessier
06 11 01 27 49
johan.betin@orange.fr

ELECTRICITE
SARL Stéphane GABRIAULT
38 chemin de Choisy
05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72
sgabriault@gmail.com

FROMAGERIE JACQUES
Guillaume JACQUES
Marchés de Saintes,
St Jean d'Angely et Jonzac
Plateaux sur commande
05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91

FROMAGERIE FINE
Sandrine & Régis MOREAU
Marchés de Saintes et Cozes le mercredi
05 46 74 53 38 - 06 18 65 13 99
moreaureg@orange.fr

JULIEN BROCANTE
JULIEN TABAUD
Débarras Maison / Atelier/Grenier/Grange
42, chemin des pins
06 78 79 85 62
tejetv@gmail.com

IMMOBILIER
Florence COUTIN
Agent Immobilier indépendant
Achat Vente Estimation
11 chemin des chagnauds
06 75 06 58 21 florence.coutin@iadfrance.fr

IMMOBILIER
Christian MENAUD
route du val de Charente
06 37 75 14 72

MACONNERIE RENOVATION
Yvon PEROCHAIN
16 chemin de la mare de l'Abbaye
05 46 93 13 10 - 06 68 29 77 14

MEUBLES ANCIENS
Laurent COUTIN
achat et vente meubles anciens
11 chemin des chagnauds
06 72 96 23 67

MO JARDIN
Tonte, taille, plantation, débroussaillage, désherbage
06 72 94 49 94

M.S.M MOREAU SERVICES MULTIPLES
Entretien int/ext, petite maçonnerie, carrelage, peinture, placo, nettoyage, toitures, façades, jardins...
MSMmoreau17@outlook.fr
06 63 45 50 74

PEINTURE
David MARQUISAUD
11 chemin de la grand porte
05 46 92 06 65

PLOMBERIE - COUVERTURE ZINGUERIE
Kévin BRUNETEAU
7b chemin des chagnauds
Les Ablains
06 67 98 73 33
kevbruneteau17@hotmail.fr

PLOMBERIE - CHAUFFAGE COUVERTURE - ZINGUERIE
Frédéric GELICUS
Artisan Dépanneur
Les Mailleaux
05 46 74 50 65

SCIERIE
BRUNETEAU
Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 route de beauchail
06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98

TC MOTORS
Réparation entretien
moto - quad - scooter
matériel espaces verts
75b chemin de charmeneuil
06 86 67 78 14

VENTE DE MIEL
Jean-Louis RENARD
APICULTEUR
10 chemin du vieux bourg
0546747912- 0607481625




école Gustave Courbet









